



OBJECTIF SÉCURITÉ !

LES NOUVELLES RÈGLES
À ADOPTER



DE BONS RÉFLEXES À PRENDRE

Avant de pouvoir embarquer des passagers, les 19 rames du tram et l'ensemble du système d'exploitation doivent subir de nombreux tests : fonctionnement du matériel roulant, système vidéo, synchronisation des carrefours à feux, sécurité des passagers et des usagers de l'espace public...

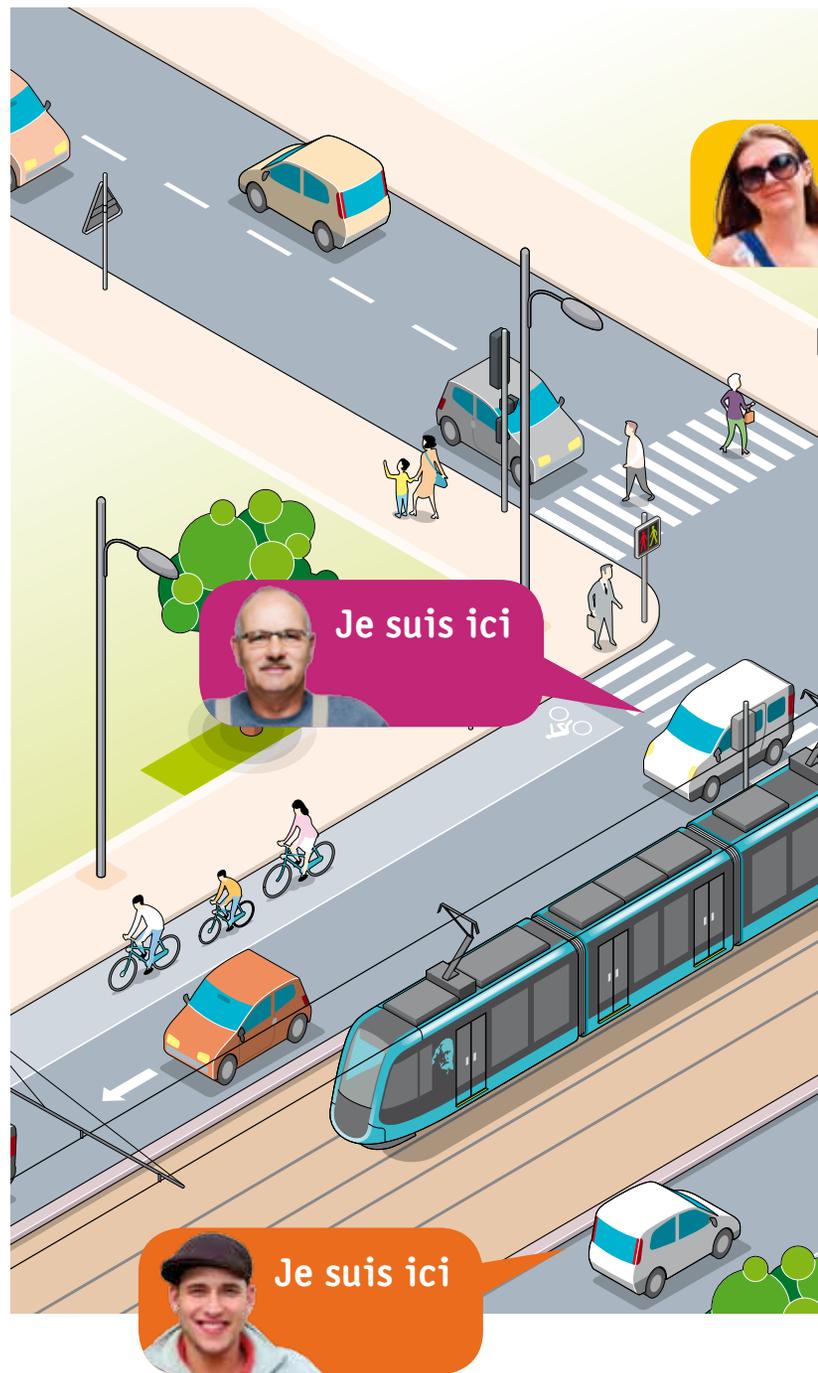
Dès septembre 2013, le tram effectue ses premiers essais.

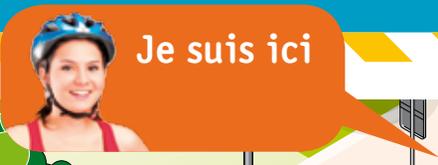
Nous devons tous prendre de nouvelles habitudes, que nous circulions à pied, en deux-roues ou en voiture.

SOMMAIRE

Pour votre sécurité, les règles à respecter !
Révisons notre code de la route !
Vous êtes piéton ?
Vous êtes cycliste ?
Vous êtes automobiliste ?
Test : êtes-vous prêt à rencontrer le tramway ?

4
6
8
10
12
14





Je suis ici



Je suis ici



Nous sommes ici



Et vous, vous serez où ?



POUR VOTRE SÉCURITÉ, LES RÈGLES À RESPECTER !



La voie du tram,
c'est pour
le tram

Oui, sa voie lui est réservée

Que vous soyez piéton, cycliste ou automobiliste, il vous est interdit de circuler sur les voies.

Ce n'est pas pour rien que l'on classe le tramway parmi les modes de transport en commun en « site propre ». Cette appellation permet d'identifier la plateforme du tram comme un espace de circulation qui lui est exclusivement réservé.



Le tram a toujours
la priorité

Priorité au tram, en toutes circonstances

Aux carrefours, le tram est toujours prioritaire. Pensez-y et quoi qu'il en soit, à l'approche de la plateforme, ralentissez et restez vigilants, même si les feux vous sont favorables.

L'intérêt d'un transport en commun en site propre comme le tram, c'est bien de bénéficier d'une voie qui le protège des embouteillages et garantit sa régularité. Pas question donc de lui imposer de s'arrêter à chaque carrefour pour laisser passer les voitures.

Attention à ce qui se cache derrière une rame

Quand vous aurez laissé passer une rame, ne vous élancez pas trop vite pour traverser les voies. Assurez-vous qu'elles sont bien libres toutes les deux !

Comme les trains, les trams circulent sur des rails parfaitement parallèles et comme sur les voies de chemin de fer, une rame peut en cacher une autre lorsqu'elles se croisent. En règle générale, le tramway roule sur la voie de droite, mais dans certains cas, il peut emprunter la voie de gauche : regardez donc toujours des deux côtés avant de traverser.

Un tram peut en
cacher un autre.
Nous restons
vigilants.





Le tram
met du temps
à s'arrêter



Il ne pile pas

Il est absolument indispensable de passer loin des rames ou mieux encore, de les laisser passer si elles sont en approche.

Avec ses dimensions et son poids (24 mètres et 29 tonnes), la distance de freinage du tram est importante et il ne peut pas sortir de sa voie pour éviter un obstacle.

Ne vous laissez pas surprendre

Le tram fonctionne à l'électricité ; il est donc bien moins bruyant qu'un bus, notamment au démarrage et en ligne droite. C'est un avantage mais on ne l'entend donc pas arriver.

La vigilance et les contrôles visuels si chers aux moniteurs d'auto-école sont de mise avant toute traversée des voies ! Évitez d'écouter de la musique ou de téléphoner à proximité. Vous risquez de ne pas entendre le tramway.

Le tram
est silencieux.
Je reste attentive.



Ne touchez pas les lignes électriques

Il ne faut pas toucher ni s'approcher d'une LAC* (même si elle se trouve au sol accidentellement).

Le tram est alimenté par des lignes aériennes de contact qui lui apportent 750 volts, une tension suffisante pour électrocuter quiconque toucherait ou s'approcherait d'un des fils d'alimentation.

*LAC : Ligne Aérienne de Contact

Lignes aériennes
de contact,
on reste à
distance.



GARDEZ VOS DISTANCES !

Si vous devez intervenir en hauteur ou sur des façades (déménagement, utilisation d'engins de levage...) sur le trajet du tram, vous devez obligatoirement déposer une demande d'autorisation auprès de la mairie. Quelques préconisations vous seront faites.

Avec les lignes aériennes de contact et les risques électriques qui y sont liés (arc électrique notamment), une distance minimale de sécurité de 3 mètres est à respecter absolument.

RÉVISONNS NOTRE CODE DE LA ROUTE !

Pour vous transporter rapidement,
le tram est prioritaire
sur les véhicules et les piétons.

Les carrefours avec la voie de tram sont gérés par de nouveaux panneaux et, dans la plupart des cas, par des feux tricolores classiques. Découvrez et respectez ces nouveaux éléments de signalisation !

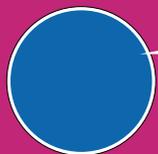
RAPPEL DU CODE DE LA ROUTE



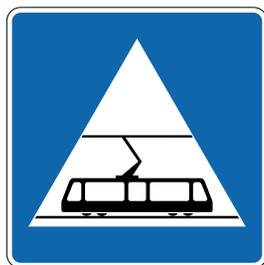
= avertissement
d'un danger



= information



= obligation /
interdiction



LES NOUVEAUX PANNEAUX

3 panneaux apparaissent tout au long du tracé. Ils figurent bien sûr dans le code de la route.

■ Comme tous les panneaux triangulaires à liseré rouge, ce panneau vous appelle à la prudence.

Celui-ci indique que vous allez croiser une voie de tram dans 30 à 50 mètres. Anticipez et ralentissez !

Pensez que le tram est toujours prioritaire. S'il est en approche au carrefour, ce sera à vous de vous arrêter.

■ Ce panneau de position est placé sur la chaussée immédiatement devant les voies du tram.

Il vous signale que vous allez traverser les voies et que, dans tous les cas, le tram reste prioritaire, même si vous arrivez de sa droite !

Si vous voyez le tram, ne vous engagez pas sur les voies.

■ Ce panneau vous rappelle que la voie est exclusivement réservée au tram.

Vous ne pouvez pas vous engager ou stationner sur la plateforme, même pour un bref instant. Vous risqueriez de vous trouver nez à nez avec une rame de 24 mètres et de 29 tonnes !

DES FEUX POUR LE TRAM

Arrêt absolu

Voie libre

Ouverture du signal

Transition entre les 2 phases du feu

Prise en compte de la rame



En plus des feux tricolores habituels et des feux ferroviaires clignotants, vous verrez aussi des **feux monocolores comportant trois symboles bien particuliers**. En haut, un trait horizontal, au milieu un point, en bas, un trait vertical. Vous ne pourrez pas les confondre avec les feux tricolores classiques. **Ceux-ci sont réservés au tram**. Ils sont placés le long de la voie et indiquent au conducteur s'il peut franchir le carrefour.



LES NOUVEAUX FEUX

Pour les piétons

■ Vous trouverez ce feu au niveau des traversées piétonnes aménagées.

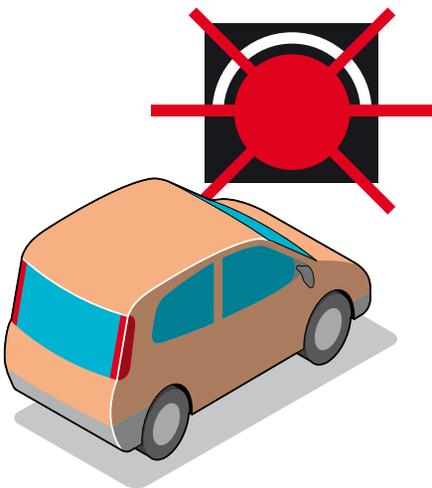
Lorsqu'il est clignotant, il indique le passage imminent d'un tram ; arrêtez-vous obligatoirement. Et même s'il est éteint, restez vigilant !

Pour les voitures

■ Cet autre feu est la copie de ceux que vous rencontrez sur les passages à niveau. Il signale l'arrivée d'un tramway et remplace le feu tricolore à certains carrefours.

S'il clignote, arrêtez-vous immédiatement. S'il est éteint, la voie est libre, mais traversez en respectant les limitations de vitesse et restez prudent.

Les feux sont éteints ou ne fonctionnent pas ? Dans tous les cas, le tram reste prioritaire. Laissez-le passer !



4 CARREFOURS ÉQUIPÉS DE FEUX ROUGES CLIGNOTANTS

Le tram franchira 64 carrefours. 60 d'entre eux seront équipés des feux tricolores habituels, les 4 autres des feux ferroviaires clignotants décrits ci-dessus :

- giratoire entre l'avenue de l'Ile-de-France et la rue du Luxembourg,
- giratoire entre l'avenue de l'Ile-de-France et l'avenue de Bourgogne,
- giratoire entre l'avenue de Bourgogne et le boulevard Allende,
- giratoire du Fort Benoit entre le boulevard Blum, la route de Marchaux et la rue de Belfort.

VOUS ÊTES PIÉTON ?

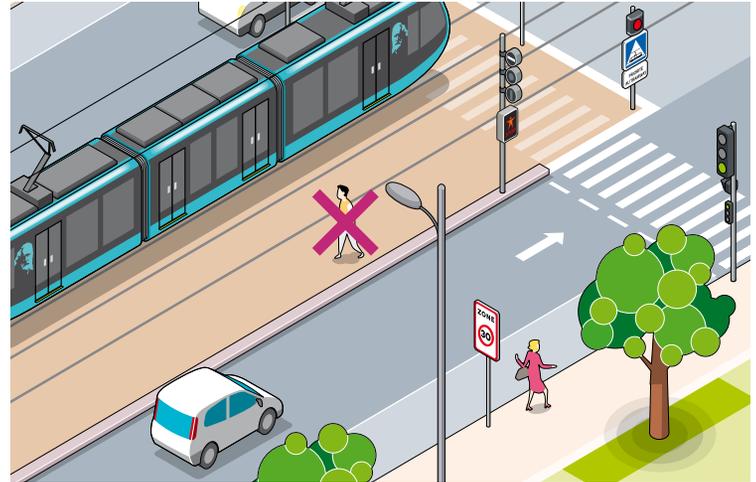


Pour les adeptes de la marche, l'arrivée du tram nécessite de respecter certaines règles simples.

MARCHEZ EN DEHORS DES VOIES

Vous circulez le long du tracé du tram ? La plateforme du tram, c'est-à-dire les voies réservées au tram, n'est pas un lieu de promenade, même aux endroits où les voies sont recouvertes d'herbe !

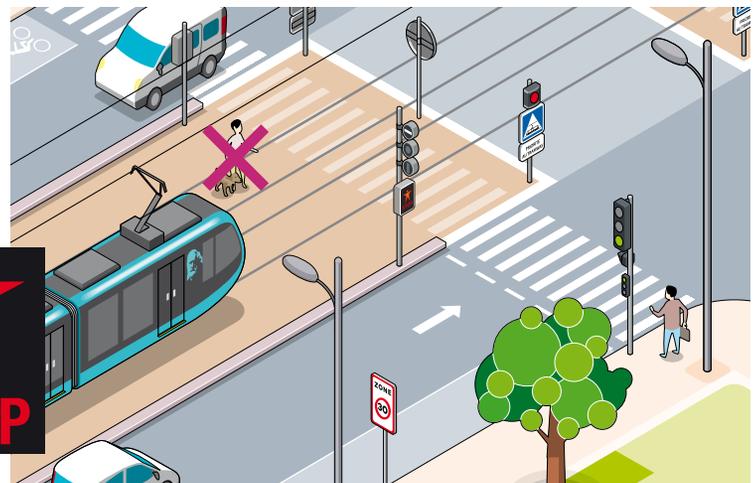
Pour marcher le long du tracé, utilisez uniquement les trottoirs. Vous y serez toujours en sécurité.



TRAVERSEZ LES VOIES DANS LES PASSAGES PIÉTONS

Vous devez franchir un carrefour où passe le tram ? Empruntez systématiquement les passages spécifiquement aménagés pour vous. Vous en trouverez toujours à proximité.

Notez qu'à chaque traversée piétonne, des feux sont installés et s'allument en clignotant dès qu'une rame est en approche. Si le feu devant vous est allumé, arrêtez-vous et laissez passer le tram.



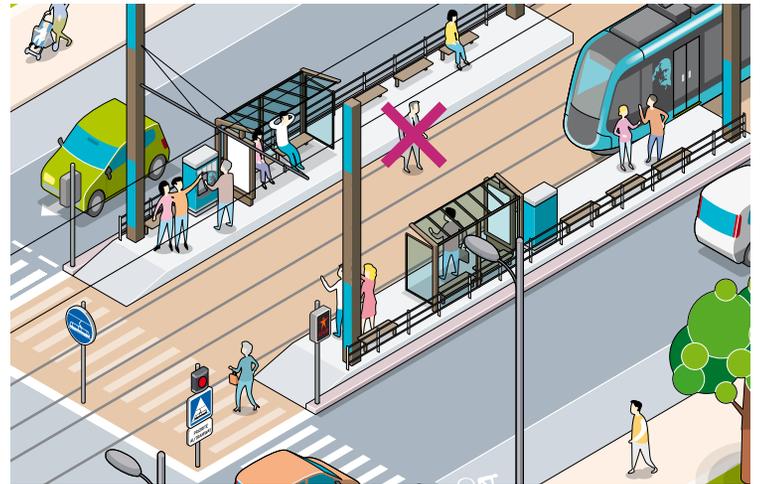


On ne s'attarde pas
sur les voies
du tram



EN STATION, PASSEZ PAR LES EXTRÉMITÉS DES QAIS

En station, il est interdit de traverser les voies pour changer de quai ou pour rejoindre le trottoir opposé. Là encore, il est obligatoire d'utiliser les passages aménagés. Ils sont situés à chaque extrémité des quais (et sont reconnaissables par un revêtement au sol plus clair).



PIÉTONS ET TRAM CÔTE À CÔTE

A certains endroits, la circulation des piétons se fera au même niveau que celle du tram.

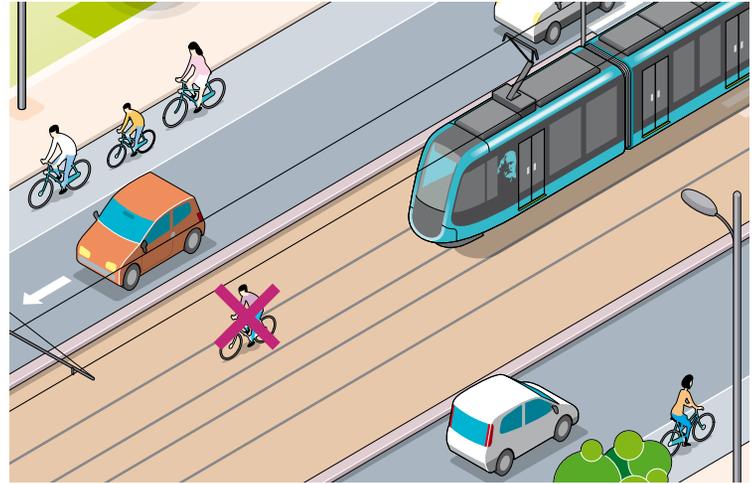
Ainsi, sur la place de la Révolution, toujours largement offerte aux piétons, ou le quai Veil-Picard, il faudra redoubler de prudence, notamment avec les enfants ou les animaux à tenir à bonne distance des voies.



Le tram apporte avec lui de nouveaux aménagements cyclables sur tout son tracé. Mais il vous invite aussi à la prudence.

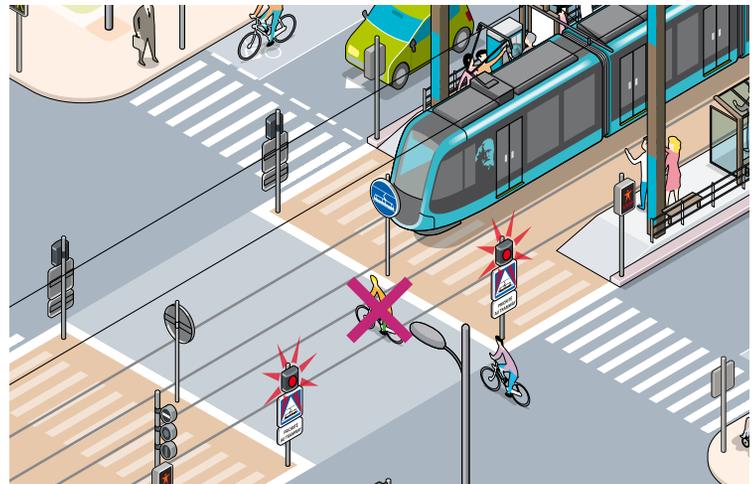
ROULEZ EN DEHORS DES VOIES

Vous roulez le long des voies du tram ? La plateforme du tram est interdite à la circulation des vélos. Empruntez les bandes cyclables, les pistes cyclables ou cohabitez avec les piétons et les voitures là où la vitesse est limitée à 30 km/h (zones de rencontres).



FEU ROUGE, ARRÊTEZ-VOUS

Vous devez traverser les voies ? Respectez les feux rouges, clignotants ou habituels, qui annoncent l'arrivée d'une rame et empruntez les passages sécurisés. Dernier conseil prodigué par des Bisontins qui ont connu l'ancien tram, arrêté dans les années 1950 : passez bien perpendiculairement aux voies pour éviter de coincer votre roue dans les rails et de chuter.



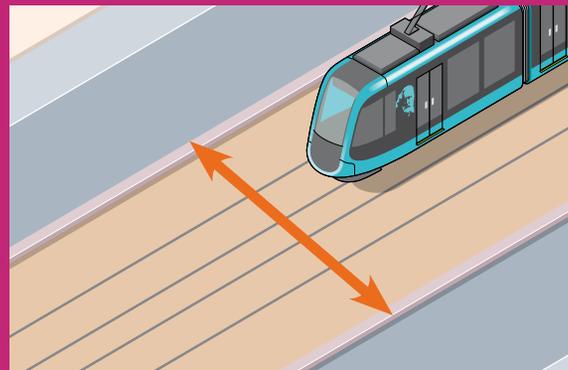


J'utilise les
aménagements
cyclables et respecte
la signalisation



BON À SAVOIR VOTRE ZONE DE SÉCURITÉ ? REPÉREZ LES BORDURES !

C'est simple, pour reconnaître l'espace réservé pour le tram, repérez les bordures de granit grises qui longent les rails sur tout le tracé. Elles délimitent l'espace dans lequel vous ne devez pas stationner, ni circuler. C'est simple : en dehors de ces bordures, vous êtes hors de portée du tram ; entre ces bordures, vous pourriez être accroché par une rame.



« GONG » : ATTENTION LE TRAM ARRIVE !

Le tram est silencieux mais il disposera tout de même d'un signal sonore capable de vous alerter si vous êtes en danger ou si vous êtes trop près d'une rame.

A défaut de klaxon, le tram fera retentir un « gong » pour signaler son arrivée.

Dès que vous l'entendez, soyez vigilant et dégagez vite la voie.

VOUS ÊTES AUTOMOBILISTE ?

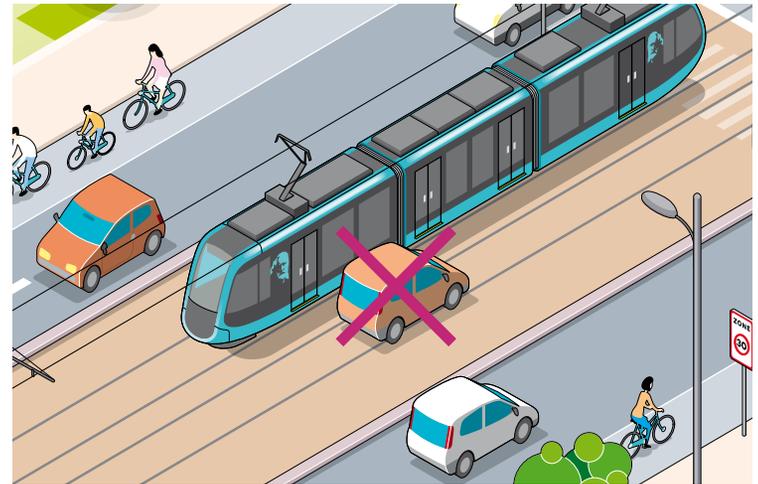


Le tram est toujours prioritaire. Si vous le voyez, laissez-le passer avant de vous engager.

ROULEZ EN DEHORS DES VOIES

Vous longez les voies du tram ? Ne vous engagez pas et ne stationnez pas sur la plateforme. Les voies du tram lui sont strictement réservées.

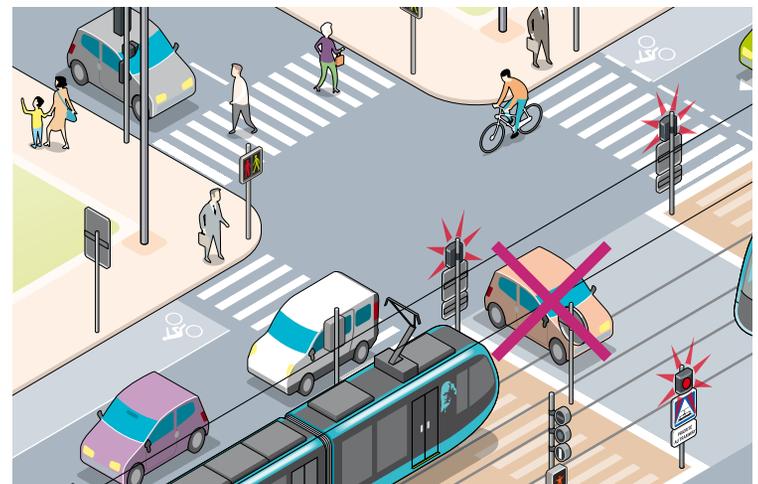
Vous ne pouvez pas vous tromper, des panneaux bleus et ronds vous le rappellent (voir en page 6).



PRIORITÉ AU TRAMWAY !

Vous allez devoir traverser les voies du tram ? Respectez la signalisation. Vous venez de passer devant un panneau vous invitant à ralentir ? Levez le pied.

Respectez bien les feux rouges. Sur les 4 carrefours équipés de feux ferroviaires, si ceux-ci clignotent, arrêtez-vous.





Je laisse passer le tram
et reste toujours vigilant
quand je dois franchir
les voies.



VÉRIFIEZ VOS ANGLES MORTS

Vous roulez le long des voies et allez devoir les traverser au prochain carrefour ? Un réflexe trop souvent oublié par les automobilistes : vérifiez votre angle mort.

Même s'il est massif, le tram peut parfaitement s'y trouver et se faire oublier.



LES FEUX DU TRAM TOUJOURS AU VERT

Le système est organisé pour qu'à l'approche d'une intersection, le tram soit prioritaire. Ses feux passent au vert. Ainsi, la vitesse commerciale du tram est assurée.

UN TERRAIN DE HAND-BALL

En moyenne, le tram circulera à 20 km/h. Même à cette vitesse réduite, il lui faudra 40 mètres, soit la longueur d'un terrain de hand-ball, pour s'arrêter.

DANS CERTAINES RUES, ON PARTAGE L'ESPACE !

A quelques endroits du tracé où les rues sont étroites, il n'était pas possible d'aménager deux voies de tram et des voies de circulation pour les véhicules. Sur ces secteurs, les automobilistes pourront exceptionnellement rouler sur la plateforme. Cette circulation, autorisée aux riverains et clients des commerces, sera matérialisée au sol par un revêtement particulier, de couleur plus foncée que la voie uniquement dédiée au tram.

Ainsi, sur le **quai Veil-Picard**, **rue Tristan Bernard**, **avenue Fontaine-Argent** ou **rue Nicolas Nicole**, l'espace de la rue sera partagé entre tram, voitures et deux-roues sur la plateforme, et piétons sur les trottoirs.

TEST : ÊTES-VOUS PRÊT À RENCONTRER LE TRAMWAY ?

Répondez aux questions ci-dessous et obtenez « votre permis de côtoyer le tram » !

A JE SUIS PIÉTON ET M'APPRÊTE À TRAVERSER LA VOIE DU TRAM. LE FEU MARQUÉ D'UNE SILHOUETTE CLIGNOTE. QUE DOIS-JE FAIRE ?

- 1 Me rendre à une station de tram.
- 2 M'arrêter et attendre qu'il s'éteigne.
- 3 Presser le pas pour traverser avant l'arrivée d'un tram.



B À UN CARREFOUR, ALORS QUE JE SUIS EN VOITURE, JE VOIS LE TRAM S'APPROCHER.



- 1 Je le laisse passer avant de franchir les voies.
- 2 J'accélère pour franchir rapidement les voies et laisser la place au tram.
- 3 Je me positionne sur les voies, le tram stoppera et attendra que je dégage la voie.

C EN VÉLO, MON TRAJET SUIT LA LIGNE DE TRAM.



- 1 J'en profite et roule sur la plateforme en béton du tram pour éviter d'être mêlé à la circulation automobile.
- 2 J'emprunte la bande cyclable ou la piste cyclable aménagée.
- 3 Je roule sur la voirie à contre-sens pour bien me faire voir des automobilistes.

JOUEZ AUSSI EN LIGNE SUR
www.lettram-grandbesançon.fr

Flashez ce code avec votre mobile
et tentez votre chance au quizz « sécurité tramway ».



D JE SORS D'UNE RAME
ET CHEMINE LE LONG DES VOIES.
JE PEUX SANS PROBLÈME :



- 1 Jouer au funambule sur un rail.
- 2 Mettre mon casque audio, monter le son au maximum et profiter du dernier tube à la mode.
- 3 Discuter avec une amie rencontrée sur le quai, en restant vigilant.

E J'HABITE SUR LE TRACÉ DU TRAM ET
JE DÉMÉNAGE DE MON APPARTEMENT
AU 2^{ÈME} ÉTAGE DANS QUELQUES
SEMAINES. 1^{ÈRE} CHOSE À FAIRE :

- 1 Appeler les amis pour m'assurer d'avoir de l'aide.
- 2 Passer en mairie pour faire une demande d'autorisation et m'informer sur les conditions à respecter pour approcher les lignes électriques qui alimentent le tram.
- 3 Louer un camion avec un hayon et un monte-charge.

F SUR LA PLACE DE LA RÉVOLUTION,



- 1 Je peux discuter avec un ami sur les voies.
- 2 Je me déplace en restant en dehors de l'espace comprenant les rails et délimité par des bordures grises.
- 3 Je ne peux pas traverser les voies.



EN SAVOIR PLUS

LE SITE INTERNET

www.lettram-grandbesancon.fr
contact@lettram-grandbesancon.fr

Vous pouvez consulter toute l'actualité des travaux, vous inscrire pour recevoir les infos travaux par courriel, et découvrir votre futur tram en 3D sur le site du tram.

MAISON DU TRAMWAY

24 rue de la République 25000 Besançon

Ouverte du mardi au samedi de 14h à 18h.
Accueil des groupes sur rendez-vous les mardis, jeudis et vendredis de 10h à 12h.

 **N° Vert 0 800 71 24 25**

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

APPLICATION SMARTPHONE

À télécharger sur Apple Store et Android Market.
Suivez les chantiers et les déviations en temps réel !

INFO+ "La radio du tram"



CHAQUE JOUR, SUIVEZ EN DIRECT L'INFO TRAFIC ET CIRCULATION SUR 102.8

Un flash info tous les quarts d'heure de 6h à 9h et de 16h30 à 19h et en journée en cas de perturbations.

www.lettram-grandbesancon.fr